



SOCIÉTÉ DES AMIS DE SAINT-SYLVESTRE ET DE L'ABBAYE DE GRANDMONT

87240 SAINT-SYLVESTRE

Association Loi de 1901 - C.C.P LIMOGES 1230-31 F

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 30 AOÛT 2008

Sur convocation de son Président, Jean François MOUGNAUD, la Société des Amis de SAINT-SYLVESTRE et de l'ABBAYE de GRANDMONT s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire le samedi 30 Août 2008 à 15 heures à la Salle des Fêtes de Saint-Sylvestre.

Le Président, Jean François MOUGNAUD, est entouré du Conseil d'Administration :

François de la GUERONNIERE, Président d'Honneur

Suzanne CHAMBAUD, Secrétaire

Véronique BELLIER, Secrétaire adjointe

Claude POTHIER, Archiviste

Charles DENIAU, Trésorier

Sont présents :

Mme et M. Guy AUBINEAU , M. Claude BIRON , M. Jean-Pierre BOUCHERON ,Mme Christine BROUSSEAU , Mme Jacqueline CASSE , Mme et M. Claude CHARTRE , Mme Paulette CLEMENT , Mme et M. Jean Claude COUASNON , M. Maurice COUTURIER , Mme Annick DENIAU , Mme Micheline DUCHATEAU ,Mme et M. Pierre FAURE,M. Michel FOUGERAT , Mme et M.Michel GOUBY , Mme Martine LARIGAUDERIE , M. Jacques MAYERAS , Mme Françoise MOUGNAUD , M. Jacques MOUGNAUD , M. Pierre MOUGNAUD , M. Bernard PICARD , M. Pierre VALLIN , Mme Nelly VINCENT , Mme Véronique WATELLE-BOURSICAUD .

Se sont fait excuser ou ont envoyé leur pouvoir :

Mme et M.Henry BARRET ,Mme Anne-Marie BAYLE , Mme et M. François BELLIER ,M. Guy BELZANNE,Mme et M. Michel BENSADOUN, Père Louis BERLAND ,M. Georges BIRON , M. l'Abbé Jean Michel BONNIN , M. François BOUCHER , Mme Michèle BOUCHERON , M. Philippe CAMPAGNE , Mme et M. Jean-Louis CAPLAN ,M. Roger CHAMBAUD, Mme Simone DECROSSAS , M. Jean DESFORGES ,Miss Kate DOUGLAS, Mme Anne DUMAS MILNE EDWARDS , Mme Thérèse FALCO ,Mme Annie MARSAT LANTHONIE , M. Jean GERARDIN , M. Jean-Louis de la GUERONNIERE ,Miss Carol HUTCHISON, M. Michel JOZEAU , Mme et M. Claude JURION LE NIVEZ , Mme Colette LACHENY , Mme Christine LEJEUNE ,Mme Violette LENEL ,M. Jean Richard MANSANCAL, Mme Jacqueline MARCHAND ,Mme Annie MARSAT, , Mme et M. Claude MOREL ,M. Pierre MORLIER , Mme Caroline MOUGNAUD ,M. François

MOUGNAUD, Mlle Marie MOUGNAUD, M. Christophe NORDLINGER, Mme Laurence NORDLINGER, Mme Marie-France NORDLINGER, Père Philippe PERMENTIER, Mme Helen PETIT, Mme Christine PIERSON BYRAMJEE, Mme et Dr. Jean Marie PRADET, M. François PRUDHOMME, M. Alain RODET, Mme et M. Edmond de SEZE, M. Marc Antoine de SEZE, Mme et M. Guy SIMON, Mme Edith TATON, M. Raymond TOURNAUD, M. André VEYRIER.

L'assemblée peut donc valablement délibérer.

=====

Jean François MOUGNAUD prend la parole pour évoquer la mémoire de l'une de nos amies disparue, Madeleine DUROUX.

Ensuite il remercie tous les participants et représentés pour leur présence, leur fidélité et leur attachement à notre Association, en particulier Mr le Maire, Maurice COUTURIER, dont la fidélité et l'intérêt sans faille depuis de très nombreuses années est à souligner, ainsi que la présence de Mr Pierre VALLIN, Président du Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac, qui trouve le temps de participer à nos assemblées malgré un emploi du temps très tendu par des fonctions importantes.

Si certains membres de l'association pensent parfois qu'il ne se passe pas grand-chose d'une année sur l'autre, il faut les détromper. Certes, il y a des années plus animées que d'autres, mais d'une manière générale, le Conseil d'administration est loin d'être inactif au service de l'Association. Par exemple, cette année, il y a eu les formalités à accomplir, à la suite du don qui nous a été fait par la famille TOURNAUD BARRET.

Ensuite, il y a eu cette journée très importante du 12 Octobre 2007, qu'il a fallu préparer et organiser. Dans le cadre du relevé de conclusions et de propositions d'orientation établies par Madame Martine FABIoux, Conservateur régional de l'Architecture et du Patrimoine, nous proposons l'ordre du jour suivant :

- définition des démarches à accomplir en vue du classement du site de Grandmont
- en association avec tous les partenaires pressentis, préparation d'une expertise technique des travaux à réaliser, compte tenu des différents propriétaires et de leurs obligations respectives.
- détermination si possible du porteur de ces projets, compte tenu de l'importance de ceux-ci.
- détermination de la qualité et des emplacements de panneaux didactiques compte tenu des éléments historiques et architecturaux à notre disposition à ce jour.

Monsieur BOISROBERT, architecte des Bâtiments de France, et Monsieur PETIT, inspecteur des Sites à la Direction régionale de l'environnement, nous ont confirmé l'inscription du site de Grandmont sur l'inventaire des sites de caractère historique. Bien sûr, cette protection n'est pas aussi forte que si le site était classé, mais c'est déjà une mesure protectrice qu'il faut apprécier. Nous avons d'ailleurs pu nous apercevoir de cette mesure dans les tout récents documents d'urbanisme approuvés par le Conseil Municipal.

Ensuite, une visite des murs d'enceinte de l'Abbaye a été une grande surprise pour Monsieur CONTE, directeur à la Direction régionale de l'Architecture et du Patrimoine, comme pour Monsieur ROGER, du Service régional de l'Archéologie. En effet, nous avons fait nettoyer et élaguer une partie du terrain qui nous a été donné par la famille TOURNAUD BARRET, et ces Messieurs ont alors pu admirer un exemple de mur de soutènement tout à fait unique et remarquable par sa pente, sa forme, sa hauteur et ses redans. La visite s'est poursuivie par le chemin que nous connaissons bien, et qui n'a pu que nous attrister par le spectacle de ces éléments de l'Histoire qui s'effondrent d'année en année, et dont la situation

C'est pourquoi, souvenir d'un récent voyage en Extrême-Orient, Jean François MOUGNAUD a présenté à l'assemblée des photos ramenées des temples de la plaine de Angkor au Cambodge. On y voit des arbres gigantesques, au milieu d'une végétation luxuriante, démontant, bousculant, arrachant des massifs sculptés magnifiques, et transformant en tas de pierres informes, ce qui est pourtant le témoignage prodigieux d'une époque prestigieuse, ces temples construits par des générations d'hommes, qui sont aujourd'hui classés au Patrimoine mondial de l'Humanité. Non, nous ne laisserons pas Grandmont devenir un Angkor limousin.

C'est dans cet état d'esprit que nous avons réfléchi tout le restant de l'année, jusqu'à ces jours derniers. Lors de notre journée du 12 Octobre, nous avons demandé aux propriétaires du site, Monsieur Roger BUFFETAUD et sa fille, de participer à cette réunion. Ils étaient donc tout à fait conscients de l'état des murs, de leur devoirs, comme de leur impossibilité individuelle à empêcher le temps de marquer son empreinte.

Puis, au début de ce mois d'août, nous nous sommes à nouveau rencontrés. Persuadés que notre Association n'avait d'autre but que la mise en valeur de cet endroit marqué par l'Histoire, Monsieur BUFFETAUD et sa fille ont alors accepté de céder une grande partie des terrains sur lesquels se trouvait l'ABBAYE. A l'heure où vous lirez ces lignes, les démarches ne seront pas encore terminées car longues et délicates, nécessitant l'intervention de notre ami géomètre expert, Monsieur VEYRIER, mais elles sont en bonne voie vers la signature chez le notaire.

Mais cela n'est pas un aboutissement, ce n'est qu'un début. Il va falloir retrousser les manches, avoir des idées, présenter, organiser. Nous prétendons que notre Association est en bonne santé, tant sur le plan moral que sur le plan financier, alors il va falloir le prouver.

C'est à ce moment que notre trésorier, Monsieur DENIAU, prend la parole pour nous présenter les comptes de l'année 2007. Heureux trésorier ! Si le montant des cotisations est resté à peu près stable, le total des recettes a fait un bon, dû en grande partie au legs TOULOUSE TEXIER. Comme d'autre part le montant des dépenses a diminué beaucoup puisqu'il n'y eut pas d'achat de livres cette année, forcément le résultat de l'exercice est bon et s'établit à 2324 euros. Vous avez en dernière page le tableau de présentation des comptes de l'exercice, auquel est ajouté le montant de nos avoirs sur les 3 comptes, livret A, CCP et Crédit Agricole.

A partir du 1^{er} Janvier 2009, un inventaire des ouvrages que nous diffusons sera dressé, et figurera dans une colonne « stock ».

Jean François MOUGNAUD reprend la parole pour l'installation de la Croix de Madame STERN à la Chapelle de Grandmont. Il y a 2 problèmes à résoudre. Le premier consiste à trouver une présentation pour la Croix, et J F MOUGNAUD montre alors les photos prises de celle qui se trouve sur le haut du village de Fanet. Afin d'avoir une idée du coût d'une telle réalisation, des devis ont été demandés, mais les entreprises pressenties ne semblent pas pressées d'y répondre. L'assemblée semble d'accord pour ce projet, et si quelqu'un peut se charger de faire avancer ce dossier, il sera le bienvenu. L'autre problème consiste à définir l'emplacement de ce socle. Là encore, l'assemblée semble préférer le placer sur le côté de la Chapelle, en particulier des habitants de Grandmont, mais peut-être faudra-t'il présenter ce projet à la Mairie. Notre prochaine possession de ce terrain facilitera les choses un peu plus tard, car le terrain situé à gauche de la Chapelle appartient pour partie à

En ce qui concerne la préparation et la protection du terrain de Grandmont, il est évident que notre nouvelle acquisition va changer complètement le problème. Des devis vont bientôt pouvoir être demandés pour ces travaux qui ne nécessitent pas l'avis de la Direction des Affaires Culturelles que bien entendu nous ne manquerons pas de rencontrer dès la fin des formalités d'acquisition.

Melle Véronique BELLIER, notre secrétaire adjointe, avait été chargée l'an passé de prendre contact avec les différents éditeurs de dictionnaires, afin de pallier la carence d'informations concernant Grandmont. Elle a donc rencontré téléphoniquement plusieurs éditeurs, qui lui ont avoué ne pas pouvoir parler de tout dans leurs ouvrages, mais ont promis de revoir leurs textes lors de prochaines éditions

Jean François MOUGNAUD passe alors la parole à Christine BROUSSEAU, membre de notre Association et habitante de Saint Sylvestre, pour nous présenter son ouvrage :

Les vies de Saint Etienne de Muret.

Les textes qui nous racontent la vie d'Etienne de Thiers, puis plus tard la vie d'Etienne de Muret, ne sont pas très nombreux, mais ils laissent des zones d'ombre qu'il est difficile aujourd'hui d'éclaircir. Citons les paroles de l'auteur : «Nous avons essayé diverses approches pour entrer en dialogue avec ce texte : tantôt celle d'un exercice plus ou moins spirituel –imaginant la scène et nous y projetant aux côtés ou à la place d'un des personnages– tantôt comme un exégète qui cherche les fondements réellement historiques, ou comme un apprenti herméneute qui scrute l'écriture pour en dégager la signification.

Nous avons donc suivi plusieurs régimes de lecture : celui de la documentation, celui de l'imaginaire (à la suite des auteurs tardifs de la Vie, qui corrigent ses contradictions et pallient ses silences) en écrivant ce qui peut passer pour une vie apocryphe de Saint Etienne et celui de l'interprétation, d'où le sous-titre : Histoires anciennes (la lecture critique des récits de la Vie de Saint Etienne) et fiction nouvelle (la part de notre recreation de la Vie du Saint limousin)... »

Cet ouvrage vient enrichir la collection que l'Association propose à tous, adhérents ou non.

La parole est ensuite donnée à notre amie Véronique WATELLE, Présidente de l'Association des Amis de Notre-Dame de Sauvagnac qui, avec beaucoup de gentillesse et de simplicité, nous a décrit son Association dont le but est de développer le culte du souvenir de Notre-Dame de Sauvagnac et de son Pèlerinage, dont nous avons tous encore en mémoire l'extraordinaire affluence des années cinquante et soixante, et également d'aménager et améliorer sous toutes ses formes le sanctuaire et ses abords.

Puis, un très intéressant exposé sur les vêtements des grandmontains à travers les âges, nous fût donné par Martine LARIGAUDERIE-BEIJEAUD. Habits de tous les jours, vêtements de travail, de cérémonie, tout fût passé en revue, avec des informations telles que : « L'Eglise rappelle au Concile de Toulouse de 1119 que chevelure et barbe sont interdites aux ecclésiastiques ». L'exposé, reproduit dans les « Echos Grandmontains » qui est comme chacun le sait le bulletin de l'Association pour la sauvegarde de l'église grandmontaine de Rauzet, l'exposé, donc, précise : « Les Grandmontains mettent un vêtement en étoupe, tissu grossier de lin ou de chanvre à même la peau. Les bienfaiteurs leur offrent de la bure. C'est un tissu de laine, écru, gris ou brun suivant la couleur de la toison d'origine. Ils en confectionnent leur tunique. Ils la tiennent avec une ceinture, sans boucle et non teinte. Pardessus, ils enfilent un scapulaire et se couvrent d'un petit capuchon rond en étoupe, ouvert devant. En cas de

mauvais temps, ils jettent sur leurs épaules une peau de bête. Cependant, les gants de cuir leur sont interdits. Ils enfilent l'hiver des mitaines en laine. La vie d'Hugues Lacerta mentionne ses sabots, isolés avec de la paille. »

A son tour, Michel FOUGERAT nous parle de l' Association qu'il préside, Les Amis d'ETRICOR, avec beaucoup de compétence et de générosité. Il nous parle de ses projets de vitraux, de la prochaine restauration de la statue de Saint-Pardoux, ce Saint très apprécié dans la région puisqu'il a la réputation de soigner et guérir les animaux malades. Michel FOUGERAT rappelle qu'il met son site internet régulièrement à jour, et que l'on y trouve tout ce que l'on doit savoir sur Grandmont et les Associations qui le concernent.

Monsieur Jacques MAYERAS nous dresse ensuite un bref tableau de la situation du prieuré des Bronzeaux. Vous vous souvenez qu'à la suite de plusieurs accidents survenus au prieuré, la SCI avait réclamé des mesures d'urgence, et Gilles BRESSON en avait interdit l'accès. La situation n'évolue pas très vite, mais Jacques MAYERAS, vice-président d'ARABEL, pense que les choses pourraient se débloquer. Nous ne pouvons que le souhaiter avec lui, nous savons qu'il est d'une détermination extraordinaire pour dénouer les fils de la situation, et nous l'encourageons à tout faire pour que vivent les Bronzeaux.

Une vive discussion s'engage entre différents membres de l'assemblée, ce qui montre l'intérêt des informations qui ont été échangées au cours de l'après-midi.

Jean François MOUGNAUD invite ceux qui sont intéressés à participer à la traditionnelle cérémonie du lendemain dimanche à Grandmont. Cette cérémonie, tout à fait indépendante de notre Association, bénéficie toutefois de notre soutien, et marque comme chaque année depuis plus de 800 ans, le souvenir de la béatification d'Etienne de Muret.

L'assemblée décide alors de se séparer, plus personne n'ayant rien à ajouter, après que le Président Jean François MOUGNAUD ait informé qu'à la demande de plusieurs, le nouveau livret de André LANTHONIE serait désormais en vente à 10 euros.